

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Association Régionale Communauté Francophone Saint-Jean Inc.		Date d'inspection Le 25 août 2026
Nom de l'établissement Les Soleils Enchantés		Numéro de permis 2015320
Adresse 250A Quispamsis Road Quispamsis NB E2E 0R7		Numéro de téléphone (506) 848-6656
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 39	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Mélika Belliveau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux

La mentore est arrivé sur place à 9 h45 pour une inspection de supervision. À son arrivée, les enfants finissaient de prendre leur collation du matin. Les éducatrices ont été observés en train de ranger correctement les boîtes à diner des enfants et de désinfecter les tables. Les enfants participaient à des activités de jeux libres, tels que jouer avec des blocs de construction, des camions miniatures, des poupées et dans l'espace de jeu de rôle « cuisine ».

Des consignes verbales ont été données dans toutes les salles de classe pour signaler les transitions à venir. Les éducatrices ont invité les enfants à ranger la salle de classe et ont été observés en train d'aider et de féliciter les enfants. Ensuite, les enfants se sont mis en file devant les portes des salles de classe avant de se rendre aux toilettes situées de l'autre côté du couloir. Les couches des plus jeunes ont été changées sur une table à langer dans les salles de classe. Les effets personnels des enfants étaient rangés et étiquetés correctement. Les consignes relatives au changement des couches étaient respectées. Une fois cette étape terminée, les éducatrices aider les enfants à enfiler leurs maillots de bain et leur appliquer de la crème solaire avant de sortir pour participer à des jeux dans l'eau.

Un compte a été effectué avant de sortir. Les trousse de premiers soins et les registres de présence quotidiens ont été emportés dehors, dans la cour de récréation. Une fois dans la cour, les éducatrices ont été observés en train de préparer les arroseurs et d'installer au sol des bacs remplis d'eau pour que les plus jeunes enfants puissent jouer avec l'eau. Les enfants ont joués sous les arroseurs et jouer dans le bac à sable. D'autres enfants ont été observés en train de descendre les glissades et de jouer dans la grande structure en forme de voiture. La présence de matériel et d'accessoires de jeu en plein air variés et en quantité suffisante. Les éducatrices ont pris des photos des enfants pendant qu'ils jouaient afin de documenter leur apprentissage.

Par la suite, les éducatrices ont demandé aux enfants de rentrer à l'intérieur pour se changer et se préparer pour le diner. Ils les ont aidés à enfiler des vêtements secs et ont changé certaines couches. Les enfants se sont lavé les mains avant de passer à table. Le repas a été servi et les éducatrices ont veillé à ce que tous les enfants aient suffisamment à manger et leurs bouteilles d'eau. Les enfants ont été surveillés pendant qu'ils mangeaient. Les lits de sieste des enfants avaient été préparés et correctement espacés sur le sol.

original signé par
Mélina Belliveau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 25 août 2026

Date

original signé par
France Dargavel

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 août 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"